

COMMUNICATION INTERSYNDICALE TOUT PERSONNEL – 5 avril 2024

Colère des forestiers en Alsace – 3 avril 2024

A l'initiative du SNUPFEN-Solidaires et de la CFDT, les personnels de l'agence territoriale Haut-Rhin se sont réunis ce 3 avril 2024 en assemblée générale.

Les 35 personnes présentes ont souhaité s'exprimer sur leur mal-être et leurs inquiétudes, en particulier sur la mise en œuvre de la nouvelle réorganisation par la DT Grand-Est et l'agence territoriale Haut-Rhin.

Pour rappel, la réorganisation de 2021 a acté la suppression de 14 postes sur l'agence, ce que la CFDT et le SNUPFEN dénoncent encore aujourd'hui.



Durant l'après-midi, une délégation du personnel est intervenue au CODIR de l'agence afin d'exprimer ses constats et propositions face à la directrice d'agence ainsi qu'au secrétaire général de la DT Grand-Est.

Constats

- Mauvaise communication de la direction de l'agence territoriale 68 (décisions prises à chaud et changeantes, plannings instables...)
- Co-construction fictive du projet de réorganisation (les décisions sont prises d'avance)
- Monopolisation des moyens au profit de la communication, au détriment de la gestion multifonctionnelle des forêts
- Augmentation des charges de travail, intérim des postes vacants, missions nouvelles (DFCI, missions de police, dépérissement puis renouvellement, chasse, formation des nombreux nouveaux arrivants...) non prises en compte dans la réorganisation
- Perte de sens au travail, le métier de forestier se vide de son contenu (perte de polyvalence au profit de la spécialisation, crainte du désengagement de l'État au profit d'une régionalisation...)
- Incohérence entre des priorités définies par la direction et les besoins locaux des communes et de leurs habitants
- Manque de moyens accrus à l'ONF (en particulier d'ouvriers forestiers) et au niveau des ETF pour effectuer les missions qui nous incombent
- Manque de formation, surtout pour les nouveaux arrivants

Pistes de réflexion

- Moratoire sur la réorganisation en cours
- Mise en appel des postes vacants
- Des créations de postes réelles dans les services plutôt que du rééquilibrage en supprimant d'autres postes sur l'ATE
- Poser vraiment l'étude des charges de travail au cœur du débat en écoutant tous les personnels et pas seulement les chefs de service
- Changer de méthode de communication au niveau de la direction : plus de clarté et plus de précisions auprès du personnel
- Développer la cohésion entre l'ATE et l'Agence Travaux
- Respecter vos propres règles sur la réorganisation :
 - Présentation du projet devant les IRP en ayant au préalable réalisé une étude adaptée
 - Attendre la fin des groupes de travail, en particulier celui des charges de travail, avant de conclure et statuer sur le maintien de certains postes

Les personnels sont à bout. Ces réorganisations successives sont source de démotivation et de perte de sens dans leurs métiers.

La direction territoriale impose ses choix et ses méthodes de management qui n'ont rien de participatif. Le SNUPFEN et la CFDT dénoncent de nouvelles suppressions de postes qui alourdissent davantage les charges de travail des personnels déjà surchargés.

La forêt et ses usagers ont besoin de nous et certainement pas d'un Établissement en passe d'être cassé par certaines décisions de la direction.



[Haut-Rhin: des agents de l'ONF se mobilisent contre la réorganisation \(bfmtv.com\)](https://www.bfmtv.com)

